

RÉUNION URGENTE DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SHIPPAGAN

DATE : Le 21 octobre 2014

HEURE : 20 h 40

PRÉSENCES : Anita Savoie Robichaud Patrice-Éloi Mallet Rémi Hébert
Jean-Marc Mallet Kassim Doumbia Jérôme Roy

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Joanne Richard Nathalie Robichaud

POINTS À L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 20 h 40. Le maire suppléant Patrice-Éloi Mallet souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Divulgarion de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposée par Jean-Marc Mallet et appuyé du conseiller Jérôme Roy que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Plan pour le programme de la taxe sur l'essence

Dans le cadre du programme relatif à la taxe sur l'essence, le conseil municipal ayant pris connaissance du plan quinquennal des dépenses en **immobilisations 2014-2018 de la Ville de Shippagan**, il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia et appuyé de la conseillère Anita Savoie Robichaud que l'on accepte le plan présenté soit la réfection de l'égout sanitaire du Boul. JD-Gauthier O. au montant de 273 000.00 \$, l'installation d'une génératrice au propane au réservoir d'eau potable au montant de 325 000.00 \$; 3) et la réfection de l'aqueduc et de l'égout sanitaire de la rue du Collège au montant de 360 000.00 \$. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. AGA – AFMNB : Membres votants

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Mallet et appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'on mandate le maire suppléant Patrice-Éloi Mallet et le conseiller Jérôme Roy à titre de membre votant lors de l'AGA de la AFMNB 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Levée de l'assemblée

NR La maire suppléanté clôt la séance 20h45.